



PACA



Quelques clefs pour bien réussir son agnelage !



L'agnelage est un moment clef dans la vie d'un troupeau et d'une exploitation mais sa réussite se prépare tout au long de l'année.

Rappelons qu'un agnelage bien préparé et réussi, est la clef pour des ventes d'agneaux aux périodes choisies par l'éleveur en fonction des prix espérés.

Un agnelage réussi a aussi un intérêt dans l'organisation du travail de l'exploitation et de la gestion de la ressource alimentaire.

L'AGNELAGE EN RÉGION SUD

	Valeur moyenne	Modalités de calcul
Taux de productivité	95 %	nombre d'agneaux produits / nombre de femelles mises en lutte
Taux de mise-bas	87 %	nombre de femelles ayant mis bas / nombre de femelles mises en lutte
Taux de prolificité	124 %	nombre d'agneaux nés / nombre de femelles ayant mis bas
Taux de mortalité agneaux	12 %	nombre d'agneaux morts / nombre d'agneaux nés

COLLECTION THÉMA

BIEN PRÉPARER

SES BREBIS

Bien entendu, il est important que les brebis soient en bonne santé avant d'être mises à la reproduction. Quelques éléments à prendre particulièrement en compte :

- Les brebis trop grasses (turge) ou trop maigres sont moins fertiles.
- L'idéal est d'avoir des brebis en reprise de poids. Il est préconisé un flushing 1 mois à 3 semaines avant la lutte, avec une alimentation plus riche (foin de meilleure qualité, prairie abondante et riche, complémentation sur parcours, ou concentrés...).
- Les agnelles doivent avoir atteint 2/3 de leur poids adulte pour être mise à la reproduction.
- Les brebis tondues et ayant un arrière train propre sont plus attirantes pour les béliers.



En savoir +

- Inn'ovin : Diagnostic <https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2018/10/Mise-%c3%A0-la-reproduction-vesrion-imprimable.pdf>
- Essai Carmejane <http://idele.fr/presse/publication/idelesolr/recommandations/2-essais-brebis-preparation-a-la-lutte-sur-parcours.html>

SES BÉLIERS

Il est important que les béliers soient en forme avant la lutte également. La production de spermatozoïdes dure environ 60 jours. La préparation doit donc commencer au moins 2 mois avant la lutte.

- Une note d'état corporelle de 3 est recommandée. Les « trop gras » et les « trop maigres » sont moins fertiles.
- Une palpation des béliers est obligatoire pour détecter les problèmes de fertilité.
- Dépistage de la Brucella ovis.

Référence

- Vidéo : <http://www.inn-ovin.fr/la-palpation-des-beliers/>

LA LUTTE

Durée :

- 2 cycles (35 – 40 jours) en saison (lutte de fin d'été ou d'automne).
- 3 cycles (60 jours) ou 2 cycles précédés d'un effet mâle (vasectomisé) en contre saison (lutte de printemps).

Nombre de béliers :

- 40 à 50 brebis par bélier de races rustiques et 30 brebis pour les races bouchères en saison.
- 30 brebis par bélier de races rustiques et 20 brebis par bélier de races bouchères en contre-saison.

Agnelles :

- Il est préférable de lutter les agnelles de façon séparée. Les béliers préférant les brebis, les résultats de fertilité sont moins bons quand les agnelles sont mélangées avec les brebis.

En savoir +

- Inn'Ovin : Diagnostic <http://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2018/10/Mise-%C3%A0-la-reproduction-vesrion-imprimable.pdf>
- Carmejane : http://idele.fr/no_cache/recherche/publication/idelesolr/recommandations/2-essais-brebis-preparation-a-la-lutte-sur-parcours.html
- Carmejane : http://idele.fr/no_cache/recherche/publication/idelesolr/recommandations/2-essais-brebis-lutte-de-printemps.html

LA GESTATION

Rappel : la gestation chez une brebis est de 5 mois (148 jours).

Objectif : des agneaux avec un poids suffisant à la naissance (environ 5 kg pour un agneau né simple)

- Éviter les bousculades et les manipulations pendant la lutte et les 3 semaines suivantes pour que l'embryon soit bien accroché.
- Garder les brebis en état suffisant (NEC autour de 3) pour assurer un bon développement de l'agneau et une bonne lactation.
- Éviter les bousculades et les manipulations le dernier mois de gestation pour éviter les prématurés.

Préparer sa bergerie pour l'agnelage : espace suffisant (1,5 m² par couple brebis / agneau), bergerie curée et si possible avec un vide sanitaire à la suite du précédent agnelage, avoir le matériel d'agnelage (pharmacie, case d'agnelage, abreuvoirs supplémentaires...) et tout le nécessaire aux soins des agneaux (colostrum, biberon, désinfectant nombril, huile de foie de morue...).



⚠ Point important : diagnostic de gestation à 45 jours après le retrait des béliers

En savoir +

- Inn'Ovin : http://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2017/03/Au_cours_de_la_gestation.pdf

L'AGNELAGE

Objectif : Sauver des agneaux !

Le taux moyen de mortalité à l'agnelage dans notre région est d'environ 12 %.

La surveillance est souvent le point clef et permet l'intervention dans les cas qui la nécessitent :

- Perte des eaux depuis plus de 45 minutes.
- Effort de la brebis sans aucune membrane n'est visible.
- Onglons de l'agneau sont visibles mais il n'y a pas d'efforts expulsifs ou efforts depuis plus d'un quart d'heure sans avancée de l'agneau.
- Museau est visible mais en travers.
- Le premier agneau est né depuis plus d'une heure et la brebis fait des efforts pour le deuxième depuis plus d'un quart d'heure.
- Pertes malodorantes ou foncées (agneau mort).

La bonne pratique > Passage en case d'agnelage :

- Au moins 24 h !
- Meilleure adoption de l'agneau par la mère.
- Prise du colostrum.



En savoir +

- Inn'Ovin <http://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2017/03/Autour-de-l'agnelage.pdf>
- Ciirpo <http://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2016/03/Mise-bas-v2.pdf>

SOIN AUX JEUNES AGNEAUX

- Surveillance : les agneaux sont fragiles, il faut intervenir rapidement.
- S'assurer de la bonne prise du colostrum. Pour une bonne défense immunitaire la prise du colostrum doit être faite dans les 6 heures.
- Désinfection du cordon : lieu d'entrée de nombreux pathogènes. Elle se fait par trempage (changer le produit de trempage régulièrement) ou par pulvérisation (bien pulvériser tout le cordon).
- Bonne tétée de l'agneau.

Un passage en case d'agnelage permet de s'assurer d'une bonne adoption des agneaux par les brebis.



En savoir + :

- Inn'ovin
<http://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2017/03/Autour-de-lagnelage.pdf>
- IDELE
http://idele.fr/no_cache/recherche/publication/idelesolr/recommends/la-qualite-du-colostrum-est-elle-une-garantie-pour-un-bon-transfert-dimmunit-e-a-lagneau.html

CAS PARTICULIER DU DESSAISONNEMENT

Avec les races rustiques, le dessaisonnement est une conduite assez simple à réussir. Celle-ci nécessite tout de même de porter une attention un peu plus particulière à la préparation des brebis et des béliers.

- Utilisation de béliers vasectomisés : ils permettent de faciliter la sortie des brebis de période de repos sexuel (anoestus) et de cycler les brebis pour un agnelage groupé.
- Augmenter le nombre de bélier par brebis mis en lutte (1 bélier pour 20-30 brebis en fonction de la race des béliers). Ils sont eux aussi parfois moins actifs.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Avril 2021 – Référence Idele : 0021 602 XXX – Mise en page : Isabelle GUIGUE

Pour en savoir plus :

- | | | |
|---------------------|--------------------------|--|
| • Marie BREISSAND | Chambre d'agriculture 04 | mbeissand@ahp.chambagri.fr |
| • Elodie LAGIER | Chambre d'agriculture 05 | elodie.lagier@hautes-alpes.chambagri.fr |
| • Benoît ESMANGIAUD | Chambre d'agriculture 06 | besmengiaud@alpes-maritimes.chambagri.fr |
| • Fanny SAUGUET | Chambre d'agriculture 13 | f.sauguet@bouches-du-rhone.chambagri.fr |
| • Alice RINGUET | Chambre d'agriculture 83 | alice.ringuet@var.chambagri.fr |
| • Claire GUYON | Chambre d'agriculture 84 | claire.guyon@vaucluse.chambagri.fr |
| • Rémi LECONTE | MRE PACA | r.leconte@mre.paca.fr |
| • Maxime MAROIS | Institut de l'Élevage | maxime.marois@idele.fr |

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.